

Réunions d'information des nouveaux maires

Service : DIRECCTE – Unité départementale de la Marne

1 – Thème traité

Insertion par l'activité économique (IAE)

– Rappel de la problématique et développement

L'insertion par l'activité économique (IAE) s'adresse aux personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés professionnelles et sociales particulières ne leur permettant pas d'accéder à l'emploi dans les conditions habituelles du marché du travail : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, travailleurs handicapés, allocataires RSA, minima sociaux... C'est donc une étape dans un parcours de retour vers l'emploi, avec un contrat de travail et un accompagnement personnalisé au sein d'une entreprise identifiée (SIAE). Pour entrer dans ce type de parcours, un agrément de 24 mois, délivré par pôle emploi au demandeur, est nécessaire.

L'objectif est donc de développer l'expérience, l'autonomie et les compétences professionnelles des demandeurs et de mettre en œuvre avec eux toutes les actions sociales, de formation, santé... nécessaires afin d'accéder à l'issue de ces 2 ans maximum à un emploi en entreprise classique (hors IAE).

4 types de structures spécialisées (SIAE) accueillent ces salariés : les entreprises d'insertion (**EI**), les associations intermédiaires (**AI**), les entreprises de travail temporaire d'insertion (**ETTI**), les ateliers et chantiers d'insertion (**ACI**)

Ces SIAE signent des conventions avec l'État (DIRECCTE), le conseil départemental (pour les ateliers chantiers d'insertion) et Pôle Emploi, **conventions qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs**, et de bénéficier **d'aides aux postes** (paiement d'une partie du salaire des salariés en insertion).

Chiffres :

- **En France**, les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) étaient, à fin 2019, au nombre de 3 860, et ont accueilli 140 000 salariés en insertion, pour un taux de retour à l'emploi ou formation de 55 %.
- **Dans la Marne pour 2019**, on comptait **31 structures** : 4 ETTI, 3 AI, 18 ACI, 6 EI

Le montant 2019 des aides aux postes versées par la DIRECCTE Marne s'élève à **6,017 millions** d'euros et a permis d'accueillir **1731 salariés en insertion**, dont 37 % de femmes.

Sur ces 1731 salariés, **436 sont sortis du parcours de l'IAE**, et **59,17 %** (258 personnes) d'entre eux ont retrouvé une situation d'emploi ou de formation.

Le conseil départemental est intervenu à hauteur de 1,3 millions d'euros d'aides aux postes pour les ACI en 2019.

La DIRECCTE déploie en relation avec ses partenaires (Pôle emploi, CD, collectivités..) le pacte ambition pour l'IAE, plan comprenant une trentaine de propositions afin de passer de 140 000 salariés en insertion à 240 000 en 2022. Une des actions majeures de ce plan est le déploiement **de la plateforme de l'inclusion**, plateforme de recrutement et d'information dont l'objectif est de démultiplier les possibilités d'accès à l'IAE.

Dans le cadre du plan « **un jeune, une solution** », **35 000 parcours** sont à développer en IAE sur toute la France pour les jeunes de moins de 26 ans.

Annexe : localisation et activités des SIAE dans la Marne

